

29 septembre 2021

**Réponse du Conseil administratif à la pétition du 24 juin 2019:  
«Demande de fermeture des portes des bâtiments scolaires de  
Geisendorf».**

*TEXTE DES CONCLUSIONS*

Le Conseil municipal a renvoyé la pétition P-401 au Conseil administratif le 16 janvier 2020.

*RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF*

Les incidents survenus dans l'école de Geisendorf ont été pris au sérieux dès qu'ils sont survenus. Le Service des écoles et institutions pour l'enfance (ECO) a immédiatement contacté les polices cantonale et municipale. Les forces de l'ordre ont alors augmenté leur présence aux abords de l'école et demandé au personnel présent sur place une vigilance accrue.

Cet incident, aussi regrettable et préoccupant soit-il, est un acte isolé. Or, si aucun accident de ce type n'a eu lieu depuis, un sentiment d'insécurité règne parfois dans le périmètre du parc. En effet, ce parc n'est pas un lieu anodin et peut être sujet à diverses problématiques. L'antenne sociale de proximité de la Servette conduit, depuis plusieurs années, un important travail de réseau, réunissant les partenaires scolaires et de quartier dont des représentant-e-s des polices cantonale et municipale. Le directeur de l'établissement confirme que le climat actuel au sein de l'école et du parc est plus apaisé et serein.

Le Conseil administratif tient à souligner que jamais aucun incident n'a touché ou blessé un enfant. La sécurité est assurée de manière collective par les enseignantes et les enseignants, le personnel de l'ECO présent sur place, le personnel administratif, les intervenant-e-s de l'école, ainsi que par les rondes effectuées par les polices cantonale et municipale.

Il convient de relever que l'ECO travaille de manière constante à l'amélioration de la sécurité au sein de toutes les écoles publiques de la Ville de Genève.

Des discussions entre le département de la cohésion sociale et de la solidarité (DCSS) de la Ville de Genève ont été ouvertes avec le Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) du Canton de Genève afin de mener une réflexion sur les solutions possibles. La sécurité des enfants est une priorité pour les deux départements. Toutefois, la fermeture complète de toutes les portes soulève des questions d'accessibilité pour les personnes qui doivent pouvoir pénétrer dans le bâtiment pendant les heures de cours (intervenant-e exté-

rieur-e, enfant qui reviendrait d'un rendez-vous médical,...). A l'heure actuelle, les écoles primaires ne bénéficient pas d'un secrétariat qui peut venir ouvrir une porte verrouillée. De ce fait, il n'est pas envisageable de fermer entièrement les écoles. Il revient d'identifier des pistes et solutions qui peuvent être appliquées et qui tiennent compte de cette réalité.

Ainsi, le Conseil administratif rappelle ici son attachement à la protection et à la sécurité des écolières et écoliers qui fréquentent les écoles de la Ville de Genève. Il continuera d'agir dans ce sens via la mise en place de système de sécurisation, adapté à chaque établissement, et ce sur l'ensemble des écoles dont il a la responsabilité.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:

*Gionata Piero Buzzini*

La conseillère administrative:

*Christina Kitsos*